



Département de l'Aveyron
République française
1 place Adrien-Rozier – CS 53531 - 12035 RODEZ Cédex 9
Tel. 05 65 73 83 00 – www.rodezagglo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil

En exercice : 50
Présents physiquement : 33
Présente en visioconférence : 1
Conseillers ayant donné procuration : 11
Conseillers excusés non représentés : 5

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Rodez agglomération s'est réuni Salle des Fêtes de Rodez, 1 Boulevard du 122^{ème} Régiment d'Infanterie à Rodez, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Christian TEYSSEBRE, Président, Maire de Rodez, et dûment convoqué le 23 juin 2021.

Conseillers physiquement présents (33):

Valérie ABADIE-ROQUES, Céline ALAUZET, Isabelle BAILLET-SUDRE, Dominique BEC, Marion BERARDI, Alain BESSIERE, Martine BEZOMBES, Jean-François BOUGES, Nathalie CALMELS, Guy CATALA, Fabienne CASTAGNOS, Florence CAYLA, Martine CENSI, Alexis CESAR, Joseph DONORE, Jacques DOUZIECH, Mathilde FAUX, Francis FOURNIE, Serge JULIEN, Jean-Philippe KEROSLIAN, Christophe LAURAS, Sylvie LOPEZ, Christian MAZUC, Jacques MONTTOYA, Laurence PAGES-TOUZE, Jean-Luc PAULAT, Jean-Paul REMISE, Elodie RIVIERE, Jean-Philippe SADOUL, Marie-Noëlle TAUZIN, Christian TEYSSEBRE (a quitté l'hémicycle au moment du vote), Florence VARSİ, François VIDAMANT.

Conseillère présente en visioconférence (1) :

Monique BULTELE-HERMENT

Conseillers ayant donné procuration (11) :

Didier BOUCHET	procuration à	Florence CAYLA
Jean-Michel COSSON	procuration à	Céline ALAUZET
Maryline CROUZET	procuration à	Mathilde FAUX
Gulistan DINCEL	procuration à	Christian MAZUC
Bernard FERRAND	procuration à	Christophe LAURAS
Patrick GAYRARD	procuration à	Jean-Paul REMISE
Dominique GOMBERT	procuration à	Jean-Philippe SADOUL
Danièle KAYA-VAUR	procuration à	Sylvie LOPEZ
Alain RAUNA	procuration à	Florence VARSİ
Jean-Pierre ROGER	procuration à	Laurence PAGES-TOUZE
Régine TAUSSAT	procuration à	Christian TEYSSEBRE

Conseillers excusés non représentés (5) :

Elisabeth GUIANCE, Jean-Marc LACOMBE, Anne-Sophie MONESTIER-CHARRIE, Alain PICASSO, Pascal PRINGAULT

Secrétaire de séance : Marion BERARDI

210629-104 - DL – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

RAPPORTEUR : M. le PRESIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-36, le Livre III de la deuxième partie (article L. 2311-1 et suivants et R.2311-1 et suivants) et L.1612-1 et suivants.

Nomenclature : 712 - Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Considérant ce qui suit :

Le Compte Administratif est présenté au Conseil de Communauté avant le 30 juin de l'année qui suit l'exercice budgétaire concerné.

Le Conseil de Rodez agglomération est ainsi amené à se prononcer sur l'approbation du Compte Administratif 2020, avec d'une part le Budget Principal et d'autre part, les 12 Budgets Annexes suivants :

- Assainissement collectif,
- Assainissement non collectif,
- Collecte et Elimination des déchets,
- Transports urbains,
- Eau de Rodez,
- Ventes de produits dérivés au sein des boutiques des Musées,
- Autorisations et droits des sols (ADS) pour les communes hors agglomération,
- Gémapi,
- Zones d'activités économiques,
- ZAC de Bourran,
- ZAC de l'Estréniol,
- ZAC de Combarel.

Le document de présentation, joint en annexe, retrace :

- d'une part la chaîne de financement pour chacun des budgets (pages 2 à 4) en répertoriant les produits et charges de fonctionnement, les soldes d'épargne, les dépenses d'investissement et leurs moyens de financement. Seules les opérations réelles sont ici mentionnées. Les opérations d'ordre (qui retracent pour l'essentiel les dotations aux amortissements, les reprises de subventions d'équipement, les opérations relatives aux cessions ou sorties d'éléments du patrimoine) sont équilibrées et n'ont pas d'incidence sur les niveaux d'épargne. Cette première partie de présentation a pour objet d'analyser les équilibres financiers globaux, leurs évolutions, et de s'assurer de la solvabilité de la structure ;
- d'autre part les moyens financiers mobilisés en 2020 pour la mise en œuvre des différentes politiques publiques et des différents projets portés par notre communauté d'agglomération (pages 5 à 22).

ELEMENTS CONTEXTUELS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020 a été exécuté dans un contexte de crise sanitaire d'une ampleur exceptionnelle.

Rodez agglomération a fait face à des problématiques sanitaires (achats de masques, thermomètres et produits d'hygiène pour la population et pour ses agents) et a accompagné les entreprises les plus impactées par la mise en place d'un plan d'aide exceptionnel.

Les recettes fiscales de l'agglomération au CA 2020 ne sont pas directement impactées par la crise car celles-ci sont assises sur des bases relativement stables, soit sur les valeurs locatives (CFE, TFNB, TH, TEOM et Taxe Gémapi) ou sur des résultats financiers enregistrés avant 2020 (CVAE, TASCOT, IFR).

A l'inverse, les recettes d'exploitations ont subi pleinement les effets des confinements : billetteries des musées et des piscines, restauration universitaire, redevance spéciale des professionnels sur la collecte,...

Enfin le versement mobilité assis sur la masse salariale des entreprises a été particulièrement impacté par la progression du chômage et du chômage partiel.

Par ailleurs, hors du contexte de la crise, l'année 2020 marque la dernière étape de l'exonération de la Taxe d'Habitation (TH) portant sur l'habitation principale pour 80 % des ménages. Ceux-ci ont été exonérés à hauteur de 100 % de la TH due. Cette exonération est intégralement compensée par l'Etat. A compter de 2021, l'agglomération ne percevra plus de recettes de TH sur les résidences principales, elle percevra en contrepartie une fraction de la TVA nationale pour un montant équivalent à la TH de 2020.

Le périmètre d'action de l'agglomération a évolué début 2020. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence « Eau Potable » a été intégrée par l'agglomération qui gère en régie l'exploitation du réseau de la ville de Rodez. Les opérations financières afférentes sont suivies dans un budget annexe dédié.

A noter également le plein transfert à l'EPCC au 1^{er} janvier 2020 de la gestion du Musée Soulages. Ce transfert s'accompagne d'un effet de périmètre notoire sur le Budget de l'agglomération.

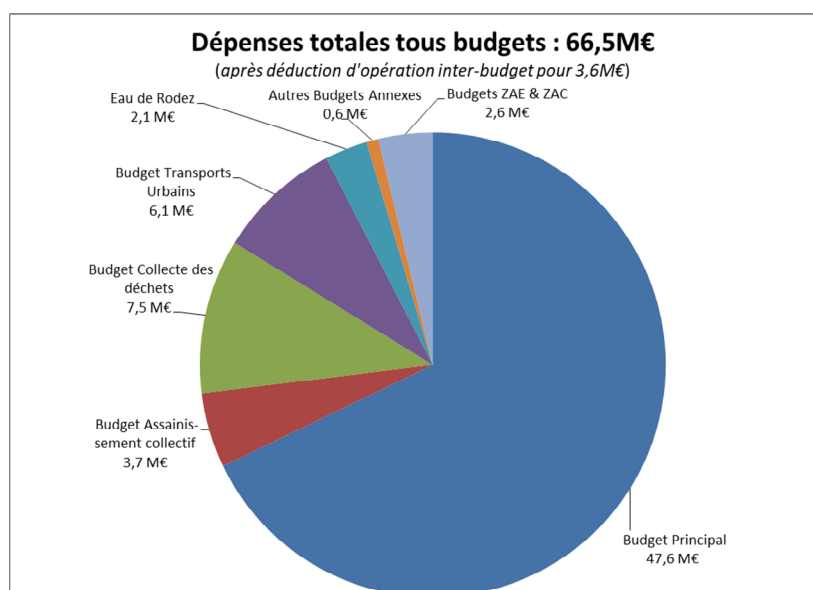
Cette année a été également marquée par la concrétisation des projets structurants mis en œuvre lors du précédent mandat avec, entre autres, l'ouverture des trois Maisons de santé et la mise en service de l'Athyrium à Onet-le-Château. Sur le plan financier, les dernières dépenses ont été enregistrées et les financements de nos partenaires institutionnels ont été partiellement encaissés.

Pour finir, l'année 2020, est également celle du renouvellement de l'assemblée délibérante de l'agglomération.

L'ANALYSE BUDGETAIRE GLOBALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 **(TOUS BUDGETS)**

Les dépenses totales enregistrées en 2020 (dépenses d'ordre + dépenses réelles) se chiffrent à 113 M€.

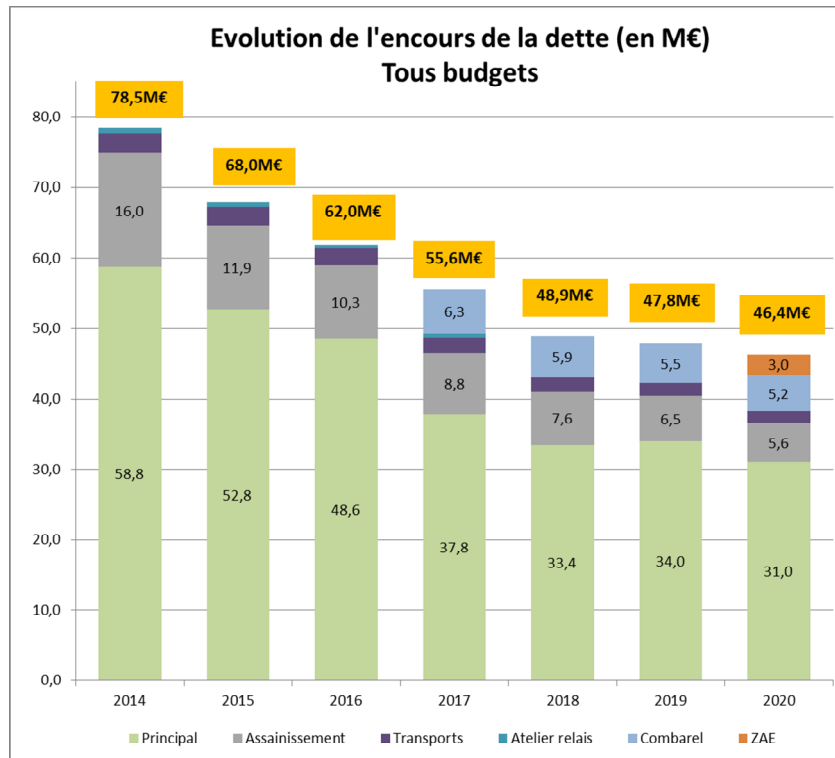
Les seules dépenses réelles (y compris les budgets annexes) de Rodez agglomération en 2020 s'élèvent à 66,5 M€ (fonctionnement / investissement). Ces dépenses sont en baisse de 17 % par rapport à l'exercice 2019 (80,2 M€). Les dépenses consolidées se répartissent comme suit entre le Budget Principal et les différents budgets annexes :



❖ **INDICATEURS FINANCIERS**

L'épargne Brute et l'épargne Nette consolidées affichent en 2020 des taux excédentaires qui s'élèvent respectivement à 23,7 % et 13,0 % des recettes de gestion, si l'on neutralise les budgets annexes Zones d'activités et ZAC comptabilisés en section de fonctionnement (M14) mais qui s'apparentent par leur nature à des opérations d'investissement. Ces taux sont en diminution par rapport à 2019 (26 % et 16 %) mais se maintiennent néanmoins à des niveaux soutenus.

Sur la durée du mandat, la dette globale a diminué significativement. Ainsi, l'encours s'élève à 46,4 M€, fin 2020 (78,5 M€ en 2014), soit une diminution de 41 % en dépit d'un recours à l'emprunt fin 2020. La durée de désendettement consolidée reste inférieure à 4 ans et atteste de la solidité financière de l'agglomération.



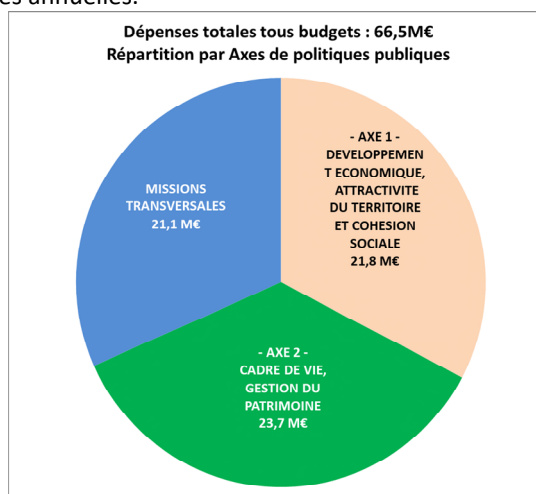
La baisse de l'encours conjuguée à des taux bas et à une restructuration de la dette opérée en 2016, ont permis de diminuer le coût de la dette. Les intérêts de la dette payés en 2020 atteignent 0,9 M€ contre 1,1 M€ en 2019 et 2,4 M€ en 2014.

❖ **DECLINAISON PAR POLITIQUES PUBLIQUES**

L'arborescence de la stratégie des politiques publiques de Rodez agglomération se définit au travers de 2 axes majeurs constitutifs des compétences de l'agglomération ruthénoise :

- **Le développement économique, l'attractivité du territoire et la cohésion sociale ;**
- **Le cadre de vie et la gestion du patrimoine ;**

Ces deux axes constituent le fil conducteur de l'action communautaire et se traduisent opérationnellement au travers des réalisations budgétaires annuelles.



(Cf. document annexe détaillé)

Pour cette année, après neutralisation des flux inter-budgets, ce sont donc près de 68 M€ de crédits budgétaires qui ont été mobilisés au service du projet de l'agglomération (contre 80 M€ en 2019).

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 29 JUIN 2021

Ainsi, **21,8 M€**, soit **33 %** des dépenses, ont été affectées sur des projets concourants au **développement économique, à l'attractivité du territoire et à la cohésion sociale** sur les thématiques suivantes :

- le développement économique et l'emploi concentre 4,6 M€ de dépenses en 2020 dont une partie est consacrée à la création, l'extension, l'entretien ou la requalification des zones d'activités économiques (0,8 M€). Des crédits ont également été affectés au fonctionnement des équipements (MCEF, Pépinière) ainsi que pour l'aide économique aux entreprises et aux commerces. Par ailleurs, 420 K€ ont été affectés à la construction du futur Parc des expositions et 653 K€ aux travaux d'aménagement de la Maison de l'Economie. Enfin, dans le cadre de son dispositif exceptionnel de solidarité, Rodez agglomération a octroyé plus d'1,6 M€ d'aides aux entreprises impactées par la crise sanitaire ;
- l'enseignement supérieur et la recherche totalisent 368 K€ en 2020 ;
- le tourisme avec notamment le financement du Village Vacances de Combelles et de l'Office de Tourisme se chiffre à 681 K€ en 2020 ;
- la culture et notamment les équipements culturels (Musées, Amphithéâtre, Ecole de Musique) représente 2,4 M€ de réalisation en 2020. A noter au 1^{er} janvier 2020 le transfert du Musée Soulages à l'EPCC représentant ainsi une baisse des charges de près de 2,8 M€ ;
- La thématique du Patrimoine regroupe les actions menées par le service communautaire pour un total de 283 K€ en 2020 ;
- la stratégie territoriale et la contractualisation couvrent les charges afférentes à l'instruction du droit des sols, au Plan local de l'Urbanisme et à la contribution de l'agglomération au PETR. Le total de la thématique se chiffre à 651 K€ ;
- les projets urbains totalisent 2,5 M€ en 2020 dont 1,8 M€ pour l'aménagement de la ZAC de Combarel ;
- 1,4 M€ ont été affectés à L'habitat et l'équilibre social de l'habitat dans le cadre notamment des aides à la pierre et de l'accompagnement du logement social (1,1 M€ octroyés en 2020) ;
- la thématique de la politique de la Ville intègre pour un total de 4,8 M€, le financement du Foyer d'Hébergement d'Urgence par l'intermédiaire du CIAS, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et la construction de l'Athyrium à Onet-le-Château ;
- la thématique Contra Local de Santé et MSP s'élève en 2020 à 1,3 M€ essentiellement affectés à la finalisation des travaux sur les MSP de Rodez et de Luc ;
- enfin, les Sports et l'action sportive représentent en 2020 plus de 2,9 M€ avec pour l'essentiel la gestion du Pôle Aquatique (2,3 M€), du parc Equestre de Combelles, des Gymnases La Roque et du Vallon des Sports et le partenariat associatif.

L'axe « **cadre de vie et gestion du patrimoine** » a, quant à lui, mobilisé **23,7 M€**, soit **36 %** des dépenses engagées :

- La nouvelle compétence Eau Potable prise par l'agglomération au 1^{er} janvier 2020 représente un montant de 2,1 M€ ;
- 3,4 M€ ont été consacrés à l'assainissement et à la gestion des milieux aquatiques ;
- La prévention et la gestion des déchets totalisent 7,5 M€ de dépenses ;
- La thématique Patrimoine communautaire intègre pour un peu plus de 3,9 M€ les équipements non ventilés dans les précédentes thématiques. On trouve notamment la contribution de l'agglomération au SDIS pour un montant de 2 M€ ;
- Enfin, 6,7 M€ sont affectés à la thématique Transports publics, mobilités et routes. On y retrouve notamment le financement de la DSP de Transports Urbains, les circulations douces, l'Aéroport...

Au titre des **missions transversales**, il convient de noter que **7,6 M€** (11,4 % des crédits) ont **été reversés aux communes** au titre de l'Attribution de Compensation, de la Dotation de Solidarité Communautaire et de divers fonds de concours.

Enfin, 6,4 M€ ont été consacrés au remboursement de l'annuité de la dette (contre 7,2 M€ en 2019).

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (PRESENTATION PAR BUDGET)

A – LE BUDGET PRINCIPAL

Les équilibres comptables 2020 s'établissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT		RESULTAT S 2020	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 343 325	IMPOTS ET TAXES	26 639 877		
CHARGES DE PERSONNEL	7 340 436	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 021 076		
ATTENUATIONS DE PRODUITS	8 734 674	ATTENUATION DE CHARGES	82 634		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 387 545	PRODUITS DES SERVICES & VENTES	1 717 969		
CHARGES FINANCIERES	811 253	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	653 267		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	786 167	PRODUITS FINANCIERS	38		
DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES	90 499	PRODUITS EXCEPTIONNELS (*)	1 404 534		
OPERATIONS REELLES	29 493 898	OPERATIONS REELLES	39 519 393		
OPERATIONS D'ORDRE	8 740 835	OPERATIONS D'ORDRE	2 220 696		
		REPORTS RESULTATS 2019	3 056 220		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	38 234 734	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	44 796 309		6 561 576
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			RESULTAT S 2020
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	13 167 734	RESSOURCES PROPRES	11 709 607		
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	4 925 173	RECOURS A L'EMPRUNT	2 000 000		
OPERATIONS REELLES	18 092 907	OPERATIONS REELLES	13 709 607		
OPERATIONS D'ORDRE	2 224 763	OPERATIONS D'ORDRE	8 744 903		
		REPORTS RESULTATS 2019	4 757 197		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 317 671	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	27 211 707	6 894 036	
TOTAL DEPENSES	58 552 404	TOTAL RECETTES	72 008 016	13 455 612	

Les résultats 2020 affichent des excédents en section de fonctionnement de 6,6 M€ et en section d'investissement de 6,9 M€.

Pour analyser le compte administratif 2020 nous étudierons plus en détail les Grands équilibre de l'épargne, déterminés sur la base du précédent tableau mais avec les retraitements suivants :

- neutralisation des opérations d'ordre qui s'équilibrent en dépenses et en recettes ;
- neutralisation des reports de résultats antérieurs afin de ne retenir que les opérations réalisées sur 2020 ;
- retraitement des produits de cessions (article 775) comptabilisés en section de fonctionnement mais retraités hors du calcul de l'épargne (en section d'investissement) afin de ne pas perturber la lecture des résultats annuels.

Les Grands équilibres de l'épargne pour 2020 se traduisent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES D'EXPLOITATION	11 683 762	IMPÔTS & TAXES	26 639 877
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	7 387 545	DOTATIONS & PARTICIPATIONS	9 021 076
REVERSEMENTS DE FISCALITE	8 734 674	PRODUITS D'EXPLOITATION	2 453 869
AUTRES DEPENSES	1 687 918	PRODUITS FIN. ET EXCEPT.	388 971
DEPENSES REELLES	29 493 898	RECETTES REELLES	38 503 793
EPARGNE BRUTE	9 009 895		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	13 167 734	RESSOURCES PROPRES ET SUBVENTIONS	10 383 092
REMB. CAPITAL DE LA DETTE	4 925 173	RECOURS A L'EMPRUNT	2 000 000
DEPENSES REELLES	18 092 907	EPARGNE BRUTE	9 009 895
		RECETTES REELLES	21 392 987

Cf Grands Equilibres détaillés en annexe

1. Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **38,5 M€** en recettes réelles soit une baisse de -7,8 % (par rapport à 2019) et **29,5 M€** en dépenses soit -2,7 % par rapport à l'année précédente.

Les évolutions en dépenses et en recettes s'expliquent par plusieurs éléments notables :

- Le transfert effectif du Musée Soulages à l'EPCC au 1^{er} janvier 2020 : cela se traduit par une baisse significative des dépenses d'exploitation (1,7 M€) et des produits d'exploitation (1 M€). De plus, les écritures de refacturations à l'EPCC en dépenses (0,7 M€) et recettes (1,4 M€) relatives à la période transitoire de 2019 ne présentent pas d'équivalent en 2020.
- Les effets de la crise sanitaire avec notamment le dispositif d'aides exceptionnelles mis en place par Rodez agglomération en soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire (1,5 M€). Les recettes d'exploitation sont également impactées par la fermeture des différents équipements communautaires (Piscines, Musées, Restaurant Universitaire...).

La baisse des recettes étant plus importante que celles des dépenses, cela se traduit par une baisse des niveaux d'épargne qui reste cependant à des niveaux soutenus (cf. paragraphes ci-dessous).

➔ **Les recettes réelles de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement du Budget Principal sont essentiellement de trois ordres : les produits fiscaux, les dotations et participations, les produits d'exploitation.

- Les recettes fiscales : avec 26,6 M€, elles représentent 69 % des produits de fonctionnement.
 - Taxe d'Habitation (TH) 6,9 M€
 - Taxe Foncière non bâtie et Taxe additionnelle sur les Propriétés Non Bâties 0,1 M€
 - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 9,4 M€
 - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) 5,0 M€
 - Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) 0,3 M€
 - Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) 1,2 M€
 - Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) 3,6 M€
 - Taxe de séjour et Attribution de compensation reçue 0,15 M€

Ces recettes fiscales sont en diminution de 0,7 % en 2020. Cela s'explique par une diminution du produit de l'impôt économique (CVAE / TASCOM) et par la baisse des rôles complémentaires de CFE engendrés par la crise sanitaire.

- Les dotations et participations : elles représentent 23 % des recettes de fonctionnement et s'élèvent à 9,0 M€.
 - La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) en constitue la majeure partie (6,0 M€). Celle-ci décroît de 0,8 %, soit -50 K€ au titre de la péréquation nationale.
 - Les compensations fiscales, dont la dotation de compensation à la réforme de la TP, s'élèvent en 2020 à 2,6 M€, soit une progression de +2,2 %.
 - Les participations 2020 de nos partenaires se situent à un montant de 374 K€, en diminution de 32 % du fait de subventions exceptionnelles reçues en 2019 dans le cadre de l'organisation du siècle Soulages.
- Les produits d'exploitation (chapitres 70, 75 et 013) s'élèvent en 2020 à 2,5 M€ (soit 6 % des recettes de fonctionnement) et sont en forte baisse (-38 %) du fait des effets conjugués du Transfert du Musée Soulages à l'EPCC (-1 M€) et de la crise sanitaires sur les équipements recevant des usagers. Ce poste résulte principalement des recettes générées :
 - par les régies du Pôle Aquatique, des Musées, des gens du voyages, Restaurants Universitaires... ;
 - par le remboursement de frais généraux par les Budgets Annexes de la Collecte et de l'Assainissement ;
 - par la perception de loyers sur des bâtiments propriétés de Rodez Agglo : loyers MCEF, Pépinière, Maisons de santé, Combelles...

- Les produits exceptionnels sont principalement constitués des aides de l'Etat et du remboursement des communes de l'agglomération pour les achats exceptionnels de masques grands publics et de thermomètres (pour 220 K€). Les dépenses correspondantes sont également fléchées en dépenses exceptionnelles.
A noter également la cession du réseau Numéricâble à SFR qui a fait l'objet d'un encaissement du produit de la vente à l'article 775 pour 850 K€ et du paiement d'indemnités de fin de DSP (en dépenses) pour 540 K€.

➔ **Les dépenses réelles de fonctionnement**

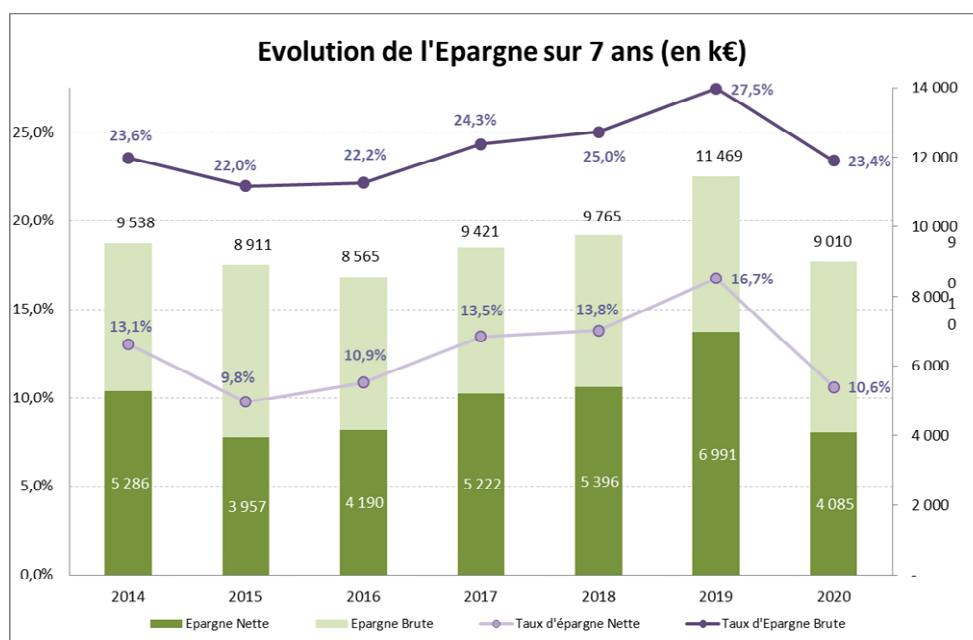
Ces dépenses, hors intérêts de la dette, sont réparties en trois postes : les dépenses d'exploitation, les Subventions et Contributions, ainsi que les Reversements de fiscalité.

- Les dépenses d'exploitation regroupent :
 - Les dépenses de gestion (chapitre 011) qui s'élèvent à 4,3 M€, en diminution de -28 %. Ce chapitre regroupe les postes de dépenses suivants : consommations de tous ordres (fluides, carburants, fournitures diverses...), frais d'études, prestations de services, locations, frais d'entretien...
L'évolution s'explique essentiellement par le transfert du Musée Soulages à l'EPCC par la comptabilisation en 2019 des dépenses relatives aux manifestations du Siècle Soulages et aux études réalisées dans le cadre du projet cœur de ville, sans équivalent en 2020.
 - Les dépenses de personnel (chapitre 012) qui s'élèvent à 7,3 M€ sont en baisse de près de 12 % liée à l'essentiel au transfert des effectifs du Musée Soulages.
- Les Subventions et Contributions (chapitre 65) mobilise 7,4 M€ en 2020 soit une progression de 18 % par rapport à 2019. Ce chapitre regroupe :
 - les subventions aux associations qui représentent 643 k€ (-19 % suite à l'annulation de plusieurs manifestations ou évènements) ;
 - les participations versées par Rodez agglomération aux divers organismes dans lesquels la Communauté est partie prenante ou ceux qui assurent la gestion de services communautaires (Société d'Economie Mixte, Syndicats mixtes, école de musique, EPCC, commune...) en hausse de près de +7,3 %. Cela s'explique pour l'essentiel par les besoins complémentaires du SM de l'Aéroport impacté par la crise du transport aérien ;
 - la subvention d'équilibre versée au Budget annexe des Transport urbains (335 K€) impacté dans ses ressources propres, est en progression de + 120 K€ par rapport à 2019 ;
 - Le dispositif d'aide exceptionnel mis en place en 2020, sans équivalent avec 2019, pour un montant d'aides octroyées de 1,5 M€ (642 établissements soutenus par l'agglomération).
- Les reversements, restent quasiment stables par rapport à 2019 (-0.2 %). Ils résultent pour l'essentiel :
 - des versements effectués au profit des communes, à savoir l'Attribution de Compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire, pour des montants respectifs de 5,9 M€ et 0,9 M€.
 - du FPIC assumé par l'agglomération dans son intégralité (1,9 M€).
- A noter en dépenses exceptionnelles, la prise en charge des achats effectués dans le cadre de la crise sanitaire (masques, thermomètres et produits d'hygiène).

➔ **Les soldes d'épargne**

en milliers d'euros	2019	2020	Evolution	
			Montant	%
Produits de gestion	41 319	38 115	- 3 205	- 7,8%
- Charges de gestion	-29 370	-27 806	+ 1 564	- 5,3%
= EPARGNE DE GESTION	11 949	10 309	- 1 640	- 13,7%
- Intérêts	-913	-807	+ 106	- 11,6%
Solde Résultats financier et exceptionnel	433	-492	- 925	- 213,6%
= EPARGNE BRUTE	11 469	9 010	- 2 459	- 21,4%
- Remboursement du Capital de la dette	-4 478	-4 925	- 448	+ 10,0%
= EPARGNE NETTE	6 991	4 085	- 2 907	- 41,6%

Les différents niveaux d'épargne sont en baisse par rapport à 2019 du fait du dispositif d'aides exceptionnel mis en place dans le cadre de la crise sanitaire. Les niveaux d'épargne restent cependant soutenus avec des niveaux proches de ceux existants au début du précédent mandat. Ils permettent le financement des investissements tout en garantissant le désendettement de l'agglomération.



2. Section d'Investissement

➔ **Les dépenses réelles d'investissement**

Les dépenses en section d'investissement s'élèvent globalement à 18,1 M€. Déduction faite du remboursement en capital de la dette (4,9 M€), les investissements s'élèvent à 13,2 M€.

Les principales dépenses portent sur :

- L'achèvement des équipements structurants de la politique de la ville (Maisons de Santé, Equipements Quatre-Saisons) pour 5,2 M€ ;
- Les travaux sur le patrimoine communautaire (bâtiments et voirie) et les réseaux d'eaux pluviales: 1,2 M€ ;
- Les Aides à la Pierre pour 1,1 M€ dont 0,9 M€ sont octroyés par délégation de l'ANAH et de l'Etat ;
- Les travaux d'aménagement du le bâtiment de la future Maison de l'Economie (0,7 M€).

➔ **Le financement de l'investissement**

Le financement de l'investissement est assuré :

- par l'épargne brute, représentant 42 % du financement ;
- par les ressources externes « définitives » dont le Fonds de Compensation de la TVA, la Taxe d'aménagement et les subventions d'équipement versées par les partenaires Co-financeurs pour un montant total de 10,4 M€, soit 48 % des ressources d'investissement ;
- par un recours modéré à l'emprunt à hauteur de 2 M€.

➔ **La dette**

Le solde net de l'endettement 2020 sur le Budget Principal s'élève à -2,9 M€ (Recours à l'emprunt – remboursement de l'encours).

L'encours de dette sur ce Budget s'élève fin 2020 à 31,1 M€, soit une baisse de 9 % par rapport à 2019. Depuis 2014, cet encours de dette a chuté de 47 %.

Rapporté à l'épargne Brute, la durée de désendettement de Rodez agglomération sur le Budget Principal s'élève à 3,5 ans et assure ainsi une excellente solvabilité budgétaire de la collectivité malgré une inflexion, en 2019, de ses niveaux d'épargne.

Les équilibres financiers 2020 sur le Budget Principal sont marqués pour l'essentiel, par le transfert de la gestion du Musée Soulages à l'EPCC depuis le 1^{er} janvier et par les effets de la crise sanitaire (achat de fournitures en matière de sécurité sanitaire (masques, gels...) et fond de solidarité agglomération).

Ainsi les capacités financières du Budget Principal ont permis d'accompagner dans cette période difficile les acteurs économiques locaux, principaux contributeurs aux ressources fiscales de l'agglomération, dont l'activité a été touchée par les différentes période de confinement

Les aides mobilisées pour 1,5 M€ ont certes impacté le niveau des dépenses et de l'autofinancement brut constaté en 2020 (-1,4 M€) mais étaient indispensables pour soutenir l'activité économique du territoire et protéger les entreprises.

L'autofinancement reste néanmoins à un niveau plus que satisfaisant (23,4 % des recettes réelles de fonctionnement), pour assurer le financement des investissements et poursuivre le désendettement.

B - Le Budget annexe Assainissement collectif

Le Budget annexe Assainissement Collectif étant assujéti à la TVA, les opérations budgétaires s'expriment hors TVA. Les équilibres comptables 2020 sont les suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT		RESULTATS 2020
CHARGES A CARACTERE GENERAL	189 441	PRODUITS DES SERVICES & VENTES	3 099 086	
CHARGES DE PERSONNEL	247 609	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	109 425	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 532	
CHARGES FINANCIERES	102 935		0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 332		0	
OPERATIONS REELLES	541 318	OPERATIONS REELLES	3 210 043	
OPERATIONS D'ORDRE	2 348 136	OPERATIONS D'ORDRE	539 277	
		REPORTS RESULTATS 2019	50 000	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 889 454	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 799 319	
			909 865	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT		RESULTATS 2020
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	2 153 263	RESSOURCES PROPRES	915 453	
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	960 581	RECOURS A L'EMPRUNT	0	
OPERATIONS REELLES	3 113 844	OPERATIONS REELLES	915 453	
OPERATIONS D'ORDRE	539 277	OPERATIONS D'ORDRE	2 348 136	
		REPORTS RESULTATS 2019	4 680 559	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 653 121	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 944 148	
			4 291 028	
TOTAL DEPENSES	6 542 575	TOTAL RECETTES	11 743 468	
			5 200 893	

➔ **Les recettes réelles de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement du budget assainissement collectif (opérations réelles) se chiffrent à 3,2 M€ et sont constituées :

- d'une part, des produits des services (chapitre 70) pour près de 3,1 M€ et qui représentent 97 % des ressources réelles de ce budget. L'essentiel de ce produit provient de la surtaxe d'assainissement perçue auprès des usagers (2,9 M€). S'y ajoute la participation financière du Budget Principal pour l'évacuation des eaux pluviales (198 K€) ;
- d'autre part, des subventions d'exploitation (chapitre 74) versées à hauteur de 109 K€ (prime d'épuration versée par l'Agence de l'Eau).

➔ **Les dépenses réelles de fonctionnement**

S'agissant d'un service affermé, les charges de fonctionnement sont relativement limitées. Elles s'élèvent à 541 K€, et sont réparties entre :

- les charges à caractère général pour 189 K€ (chapitre 011) constituées, pour l'essentiel de la contribution du Budget annexe vers le Budget principal pour la couverture des frais de structure de l'agglomération ;
- les charges de personnel (chapitre 012) d'un montant de 248 € sont stables ;
- Les intérêts de la dette pour 102 K€.

➔ **Les soldes d'épargne**

Le Budget annexe dégage un autofinancement brut de 2,7 M€ (2,6 M€ en 2019). Après déduction du remboursement du capital de la dette (960 K€), l'autofinancement net s'élève à 1,7 M€ disponible pour le financement des investissements.

➔ **L'investissement**

Les dépenses d'équipement s'élèvent en 2020 à 2,2 M€ (contre 2,3 M€ en 2019). Elles correspondent pour l'essentiel à des travaux sur les réseaux d'assainissement des différentes communes. En recettes, 548 K€ HT sont réaffectés au Budget Principal de l'agglomération au titre du réseau des eaux pluviales. Seules les opérations clôturées font l'objet d'une refacturation.

Le financement complémentaire est assuré par la quote-part (31 %) de la Taxe d'Aménagement affectée au Budget Assainissement (soit 257 K€).

Le Budget Annexe n'a pas eu recours à l'emprunt en 2020. Le niveau de l'encours de dette s'établit à 5,6 M€.

En résumé : l'épargne brute du Budget annexe « Assainissement Collectif » et le Fonds de roulement dont dispose ce budget annexe assurent le financement de son plan pluriannuel d'investissement sur le volet de l'assainissement collectif sans nécessité, à court terme, de recourir à l'emprunt.

C - Le Budget annexe pour la Collecte des déchets

Les équilibres budgétaires du budget annexe s'établissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT		RESULTATS 2020
CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 061 679	IMPOTS ET TAXES	6 785 770	
CHARGES DE PERSONNEL	2 363 685	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	201 290	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	106 332	ATTENUATION DE CHARGES	26 806	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 685	PRODUITS DES SERVICES & VENTES	544 096	
		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 278	
		PRODUITS EXCEPTIONNELS (*)	10 211	
OPERATIONS REELLES	6 533 382	OPERATIONS REELLES	7 588 450	
OPERATIONS D'ORDRE	591 351	OPERATIONS D'ORDRE	43 610	
		REPORTS RESULTATS 2019	1 141 377	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 124 733	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 773 438	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT		RESULTATS 2020
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	1 007 088	RESSOURCES PROPRES	191 683	
OPERATIONS REELLES	1 007 088	OPERATIONS REELLES	191 683	
OPERATIONS D'ORDRE	43 610	OPERATIONS D'ORDRE	591 351	
		REPORTS RESULTATS 2019	5 023 098	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 050 699	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 806 132	
TOTAL DEPENSES	8 175 431	TOTAL RECETTES	14 579 569	6 404 138

➤ **Les recettes réelles de fonctionnement**

Les ressources du Budget de Collecte des Déchets sont principalement constituées :

- de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), dont le produit a atteint près de 6,8 M€ en 2020 (en progression de + 1,6 % par rapport à 2019 par l'effet de l'évolution des bases).
- de la redevance spéciale perçue pour la collecte et l'élimination des déchets issus des activités professionnelles. Elle s'élève à 345 K€, en baisse de 32 % car cette redevance a été fortement impactée par les périodes de fermetures administratives intervenues en 2020.
- des aides perçues auprès des différents partenaires (ADEME, SYDOM). Elles s'élèvent, en 2020, à 200 K€ au titre, notamment, des soutiens au programme de réduction des déchets, du compostage domestique, des ambassadeurs du tri ou du programme de communication sur le tri sélectif.
- de diverses recettes d'exploitation (reprise des déchets déposés en déchetteries, location de bennes, mise à disposition de composteurs...) pour un montant total de 198 K€.

Le total des produits de fonctionnement se porte à 7,6 M€, en baisse de 2.0 % par rapport à 2019.

➤ **Les dépenses réelles de fonctionnement**

Le total des dépenses de fonctionnement se situe à 6,5 M€, soit -2,2 % par rapport à 2019.

- Les charges à caractère général s'élèvent à 4,1 M€ en baisse de 4 % par rapport à 2019 ;
- Les charges de personnel s'élèvent à 2,4 M€, soit une évolution de +2 % sous l'effet du GVT ;
- Dans les charges de gestion courante figure la cotisation au SYDOM (77 K€).

➤ **Les soldes d'épargne**

En l'absence de dette sur le budget de collecte, les différents niveaux d'épargne (épargne de gestion, épargne brute et nette) sont de même valeur, soit 1 052 K€ pour 2020 (stables par rapport à 2019).

➤ **Les investissements**

Le volume d'investissement s'élève, en 2020, à 1,0 M€. Les dépenses portent pour l'essentiel sur l'aménagement de points d'apports volontaires et des travaux de conteneurisation enterrée.

Ces dépenses sont financées par l'épargne, le FCTVA, et le Fonds de Roulement disponible sur le budget.

Le Budget Collecte des Déchets est doté d'une capacité d'autofinancement et d'un Fonds de Roulement lui permettant d'assumer, sans recourir à l'emprunt, son niveau d'investissement actuel axé sur l'amélioration des différents modes de collecte (déchèteries, renouvellement des bennes, points de regroupements...).
L'évolution des dépenses de fonctionnement, notamment le coût du traitement et de la collecte (masse salariale et carburant) nécessite une vigilance accrue quant aux équilibres futurs du budget.

D - Le Budget annexe des Transports Urbains

La section de fonctionnement du Budget annexe s'équilibre en 2020 à hauteur de 6,2 M€ en diminution de - 1,7 % par rapport à 2019.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT		RESULTATS 2020
CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 496 125	IMPOTS ET TAXES	4 913 291	
CHARGES DE PERSONNEL	82 702	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	412 824	
ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 836	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	415 108	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 183			
CHARGES FINANCIERES	18 991			
OPERATIONS REELLES	5 605 837	OPERATIONS REELLES	5 741 222	
OPERATIONS D'ORDRE	583 437	OPERATIONS D'ORDRE	448 052	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 189 274	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 189 274	0
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT		RESULTATS 2020
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	254 206	RESSOURCES PROPRES	472 513	
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	200 000	RECOURS A L'EMPRUNT	0	
OPERATIONS REELLES	454 206	OPERATIONS REELLES	472 513	
OPERATIONS D'ORDRE	448 052	OPERATIONS D'ORDRE	583 437	
		REPORTS RESULTATS 2019	1 387 773	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	902 258	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 443 723	1 541 465
TOTAL DEPENSES	7 091 532	TOTAL RECETTES	8 632 998	1 541 465

➔ Les recettes réelles de fonctionnement

- Le Versement Transport (VT) constitue la principale ressource de ce budget. Le recours exceptionnel au chômage partiel en 2020, conséquence de la crise sanitaire, a fortement impacté le montant des cotisations sociales versées par les entreprises. Le VT a ainsi chuté en 2020 de près de 667 K€ (-12 %) par rapport à 2019. Celui-ci s'établit en 2020 à 4,9 M€.
- En compensation à cette baisse exceptionnelle de ressource, Rodez agglomération a contractualisé avec l'Etat pour le versement d'une avance remboursable de 446 K€. Cette avance, dont la nature comptable relève de la section d'investissement, a pu bénéficier d'une dérogation pour une inscription en section de fonctionnement compensant ainsi sur l'exercice, une partie du déficit de fonctionnement.
- Les dotations et participations s'élèvent, pour leur part, à 413 K€. Elles sont composées de la Dotation Générale de Décentralisation (371 K€) et de la compensation V.T. versée par l'Etat suite au relèvement du seuil d'assujettissement (de 9 à 11 salariées) soit 32 K€. Celles-ci sont stables.
- Enfin, la subvention d'équilibre du budget versée par le Budget Principal s'établit à 335 K€ contre 232 K€ en 2019.

➔ Les dépenses réelles de fonctionnement

Le total des charges de fonctionnement réelles affiche 5,6 M€ soit une baisse de -1,8 %.

- Elles sont constituées des charges de gestion courante : 5,5 M€ parmi lesquelles figure la prestation versée à l'exploitant du service. Ces dépenses affichent une baisse de près de 100 K€ en 2020 ;
- Les charges de personnel s'élèvent à 83 K€ ;
- Les frais financiers baissent progressivement compte tenu du désendettement et se chiffrent à 19 K€.

➔ **L'investissement**

Les investissements réels s'élèvent à 454 K€ dont 177 K€ d'aménagement de points d'arrêt de bus (accessibilité) et 200 K€ pour le remboursement du capital de la dette.

Le financement des investissements est assuré par un excédent du Fonds de Roulement.

Le financement des Transports Urbains a été fortement impacté par la crise sanitaire. La maîtrise des charges et l'avance remboursable de l'Etat ont permis de contenir la contribution du Budget Principal à l'équilibre du Budget annexe.

E - Le Budget annexe Eau de Rodez

Le budget annexe « Eau de Rodez » a été créé le 1^{er} janvier 2020 suite à la prise de compétence Eau potable par l'agglomération. Ce budget retrace les écritures relatives à l'activité de la Régie Eau de Rodez.

Les équilibres du premier exercice comptable s'établissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT		RESULTATS 2020
CHARGES A CARACTERE GENERAL	676 646	PRODUITS DES SERVICES & VENTES	2 366 781	
CHARGES DE PERSONNEL	602 853	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 791	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1			
ATTENUATIONS DE PRODUITS	384 795			
CHARGES FINANCIERES	145			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	70			
OPERATIONS REELLES	1 664 510	OPERATIONS REELLES	2 371 572	
OPERATIONS D'ORDRE	547 145	OPERATIONS D'ORDRE	2 612	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 211 655	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 374 184	162 529
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT		RESULTATS 2020
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	413 131	RESSOURCES PROPRES	900 000	
OPERATIONS REELLES	413 131	OPERATIONS REELLES	900 000	
OPERATIONS D'ORDRE	2 612	OPERATIONS D'ORDRE	547 145	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	415 743	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 447 145	1 031 402
TOTAL DEPENSES	2 627 398	TOTAL RECETTES	3 821 329	1 193 931

➔ **Les recettes réelles de fonctionnement**

Celles-ci se chiffrent en 2020 à 2,4 M€ et sont composées :

- Des facturations aux usagers (abonnements, consommations, redevances pollution et prélèvement). Le produit global s'élève à 2,2 M€.
- De la refacturation à la Ville de Rodez de la redevance pollution 2019 payée par l'agglomération pour le compte de la commune (144 K€).
- De facturations diverses aux usagers du service (travaux de branchements ou prestations diverses).

➔ **Les dépenses réelles de fonctionnement**

Le total des charges de fonctionnement s'établit à 2,2 M€ dont 547 K€ de dépenses d'ordre (amortissement). Elles sont constituées des dépenses nécessaires au fonctionnement de la régie et concernent pour l'essentiel :

- De charges de personnel (600 K€).
- Du reversement à l'agence de l'eau de la redevance pollution (384 K€).
- Des charges de gestion courante (pour 676 K€) dont la redevance prélèvement, les dépenses d'exploitation de l'usine de traitement de la Boissonade, l'achat de matériaux et fournitures diverses, la location des sites d'hébergement de la Régie et la contribution au Budget Principal pour les dépenses de structures de l'agglomération.

➔ **Les soldes d'épargne**

Le budget annexe de l'Eau dégage une épargne de 707 K€ pour le financement de ses investissements.

➔ **L'investissement**

Les investissements mandatés en 2020 s'élèvent à 413 K€, essentiellement sur les canalisations de distribution d'eau potables (302 K€).

Le budget annexe du budget de l'Eau ne comporte aucune dette bancaire fin 2020.

Une dotation initiale de 900 K€ a été versée par le Budget Principal en début d'année 2020 afin de garantir le fond de Roulement nécessaire au fonctionnement du service. Cette dotation sera remboursée en 5 ans à compter de 2021.

***Rodez agglomération a repris la compétence eau depuis le 1^{er} janvier et assure la continuité de ce service pour les habitants de la ville centre.
Le budget annexe a dégagé lors de ce premier exercice les excédents nécessaires aux financements de ses investissements et permettre le remboursement, à terme de la dotation initiale.***

F - Le Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les produits du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont constitués pour l'essentiel des redevances perçues au titre des contrôles d'installations effectués (15,7 K€).

Les charges sur ce budget, essentiellement liées aux effectifs, s'élèvent à 33 K€.

Le budget affiche un déficit annuel de 13 K€ compensé par les excédents cumulés des années précédentes (31 K€).

G - Le Budget de la Boutique des Musées

En 2020, le budget annexe des Musées a enregistré les opérations de commercialisation en boutiques sur les musées Fenaille et Denys-Puech. En effet, les opérations relatives au Musée Soulages sont, depuis le 1^{er} janvier 2020, enregistrées dans les comptes de l'EPCC.

Le chiffre d'affaires lié à ces opérations s'élève à 21,0 K€ pour des dépenses affectées au budget de 56,5 K€ (achat de marchandises, publications et masse salariale pour l'essentiel). Le niveau 2020 des recettes a été impacté par les deux périodes de fermeture des Musées.

Le déficit constaté est financé par le fond de roulement existant sur ce budget.

H - Le Budget Autorisation et Droits des Sols (ADS) hors agglomération

Le Budget annexe ADS constate les prestations réalisées par le service Droits des sols de Rodez agglomération au profit de 22 communes hors de la communauté. Ce budget est équilibré par les facturations aux communes bénéficiant de ce service.

Pour 2020, les recettes s'élèvent à 168 K€ pour des dépenses réelles qui se chiffrent à 150 K€ dégageant ainsi une épargne de près de 19 K€ et un résultat cumulé sur le budget de 32 K€.

I - Le Budget Gémapi

Le Budget GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a été créé au 1^{er} janvier 2017. Il est financé par le produit d'une taxe spécifique voté par le Conseil d'agglomération en septembre 2017. Celui-ci est stable depuis 2018 et s'élève à 196 K€.

Les dépenses portées par l'agglomération (masse salariale et charges générales) font l'objet d'une facturation au Syndicat Mixte Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A) au titre d'une mise à disposition de service à hauteur de 90 %. Le SMBV2A réalise les travaux d'aménagement des berges et facture à l'agglomération les prestations réalisées sur son territoire.

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 29 JUIN 2021

Le budget dégage au titre de 2020 une épargne excédentaire de 105 K€.

J - Le Budget des Zones d'Activités Economiques

Bien que présentant un caractère d'investissement, les aménagements des zones d'activités économiques sont budgétairement retracés en section de fonctionnement et font l'objet d'une comptabilité de stocks de terrains.

Les recettes de fonctionnement du budget des zones d'activités s'élèvent à 548 K€. Celles-ci correspondent à des cessions de parcelles sur la ZAE de Gazet 4 et de Naujac.

Le niveau des dépenses s'établit à 415 K€ dont 316 K€ concernent la ZAE des Cazals (MOE et lancement des travaux). Des études ont également été menées sur la ZAE de MALAN 5 (30 K€).

K - Le Budget de la Z.A.C. de Bourran

La ZAC de Bourran, dont les opérations sont également retracées en section de fonctionnement, enregistre des dépenses à hauteur de 65 K€ portant sur la finalisation de travaux engagée en 2018. Il enregistre également des recettes à hauteur de 228 K€ au titre de participation des constructeurs au programme d'aménagement.

L - Le Budget de la Z.A.C. de l'Estréniol

Les dépenses réalisées en section de fonctionnement en 2020 se chiffrent à 13 K€. En recettes, 82 K€ correspondent aux participations versées par les entreprises installées sur le site pour l'aménagement de la ZAC.

M – Le Budget de la Z.A.C. de Combarel

Les dépenses réalisées en 2020 représentent 1,8 M€ affectés à l'aménagement du site et à la poursuite des travaux d'aménagement de la voirie et des réseaux. Les recettes s'élèvent à 105 K€ dont 57 K€ pour le remboursement d'un sinistre intervenu sur le chantier.

Le Bureau de Rodez agglomération, réuni pour orientation le 15 juin 2021, a émis un avis favorable sur le projet de délibération présenté.

M. Christian TEYSSEDRE quitte l'hémicycle. Puis, M. Jean-Philippe KEROSLIAN, élu Président de séance, met aux voix le Compte Administratif 2020 tel qu'il vient d'être présenté.

Cette communication entendue, le Conseil de Rodez agglomération approuve le Compte Administratif 2020 comme il suit :

1 – BUDGET PRINCIPAL :

*** Pour : 42**

*** Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)**

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

2 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

*** Pour : 42**

*** Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)**

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

3 – BUDGET ANNEXE COLLECTE DES DECHETS :

*** Pour : 42**

*** Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)**

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 29 JUIN 2021

4 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS :

* Pour : 42

* Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

5 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF :

* Pour : 42

* Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

6 – BUDGET ANNEXE BUDGET EAU DE RODEZ :

* Pour : 42

* Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

7 – BUDGET ANNEXE BOUTIQUE DES MUSEES :

* Pour : 42

* Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

8 – BUDGET ADS hors agglomération :

* Pour : 42

* Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

9 – BUDGET GEMAPI

* Pour : 42

* Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

10 – BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES :

* Pour : 42

* Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

11 – BUDGET ANNEXE Z.A.C. DE BOURRAN :

* Pour : 42

* Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

12 – BUDGET ANNEXE Z.A.C. DE L'ESTRENIOL :

* Pour : 42

* Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 29 JUIN 2021

13 – BUDGET ANNEXE Z.A.C. DE COMBAREL :

*** Pour : 42**

*** Contre : 2 (Marion BERARDI, Alexis CESAR)**

le Compte Administratif 2020 est approuvé ;

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Signé Christian TEYSSEBRE
Président,
Affichée le 2 juillet 2021
Dématérialisée

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Nomenclature : 712 - Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

**RAPPORT D'ASSIDUITE DE MMES ET MM. LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
DE RODEZ AGGLOMERATION**

ANNEE 2020

Mandature 2014-2020

CONSEIL DE COMMUNAUTE : 3 séances

Conseillers communautaires	07-01	04-02	14-04	Total	Taux de présence (%)
AMROUN Abdelkader				2	67
AUGUY-PERIE Nathalie				0	0
AZAM Francis				2	67
BARY Christian				3	100
BESSIERE Pierre				3	100
BEZOMBES Martine				3	100
BOCCAND Brigitte				0	0
BORIES Serge				3	100
BRALEY Raymond				2	67
BUERBA Monique				1	33
BULTEL-HERMENT Monique				3	100
CAMPREDON Geneviève				2	67
CARLIN Marie-Claude				3	100
CAYLA Florence				3	100
CENSI Martine				3	100
CENSI Yves				0	0
CHAUZY Jean-Louis				2	67
CHINCHOLLE Jean-Paul				3	100
COLIN Laure				1	33
COMBET Arnaud				2	67
COSSON Jean-Michel				3	100
CRANSAC Jacqueline				0	0
CROUZET Maryline				3	100
DELHEURE Christian				2	67
DELPAL Michel				3	100
DINCEL Gulistan				3	100
FALGUIERE Michel				3	100
FOURNIE Francis				3	100
FUGIT Pascal				2	67
GANTOU Michel				3	100
GAYRARD Patrick				3	100
GOMBERT Dominique				3	100
HER Anne-Christine				2	67
JULIEN Serge				3	100
KEROSLIAN Jean-Philippe				3	100
LATAPIE Christine				3	100
LAUR Maïté				0	0
LEBRUN Matthieu				2	67
LOPEZ Sylvie				3	100
MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie				3	100
PAULAT Jean-Luc				3	100
PRINGAULT Pascal				3	100
RAYNAL Daniel				3	100
REY Patrice				0	0
RIOM Joëlle				3	100
ROMIGUIERE Elisabeth				2	67
SADOUL Jean-Philippe				2	67
TAUZIN Marie-Noëlle				3	100
TEYSSERE Christian				3	100
URSULE Marlène				2	67

REUNIONS DU BUREAU DECISIONS : 1 réunion

Conseillers communautaires	21-01	Total	Taux de présence (%)
BESSIERE Pierre		0	0
BRALEY Raymond		1	100
CAMPREDON Geneviève		1	100
CAYLA Florence		1	100
CHAUZY Jean-Louis		0	0
COSSON Jean-Michel		1	100
DELPAL Michel		1	100
FOURNIE Francis		1	100
GANTOU Michel		1	100
GAYRARD Patrick		1	100
KEROSLIAN Jean-Philippe		1	100
LOPEZ Sylvie		1	100
RAYNAL Daniel		1	100
SADOUL Jean-Philippe		1	100
TEYSSEDRE Christian		1	100

COMMISSION ORGANIQUE

ADMINISTRATION GENERALE : 1 réunion

Conseillers communautaires	29-01	Total	Taux de présence (%)
BESSIERE Pierre		1	100
CAMPRENDON Geneviève		0	0
CENSI Yves		0	0
COMBET Arnaud		0	0
CRANSAC Jacqueline		0	0
DELPAL Michel		0	0
DINCEL Gulistan		0	0
FALGUIERE Michel		0	0
GAYRARD Patrick		0	0
GOMBERT Dominique		1	100
LEBRUN Matthieu		1	100
LOPEZ Sylvie		1	100
TAUZIN Marie-Noëlle		0	0

ANNEE 2020

CONSEIL TRANSITOIRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE : 1 séance

Conseillers communautaires	02-06	Total	Taux de présence (%)
ABADIE-ROQUES Valérie		1	100
AUGUY-PERIE Nathalie		0	0
BAILLET-SUDRE Isabelle		1	100
BARY Christian		1	100
BEC Dominique		1	100
BESSIERE Alain		1	100
BESSIERE Pierre		1	100
BEZOMBES Martine		1	100
BORIES Serge		1	100
BOUCHET Didier		1	100
BULTEL-HERMENT Monique		1	100
CALMELS Nathalie		1	100
CAMPREDON Geneviève		1	100
CARLIN Marie-Claude		1	100
CATALA Guy		1	100
CAYLA Florence		1	100
CENSI Martine		1	100
CENSI Yves		0	0
CHAUZY Jean-Louis		0	0
COLIN Laure		0	0
COMBET Arnaud		1	100
COSSON Jean-Michel		1	100
CRANSAC Jacqueline		0	0
DINCEL Gulistan		1	100
DOUZIECH Jacques		1	100
FOURNIE Francis		1	100
GAYRARD Patrick		1	100
GOMBERT Dominique		1	100
GUIANCE Elisabeth		1	100
HER Anne-Christine		1	100
JULIEN Serge		1	100
KAYA-VAUR Danièle		1	100
KEROSLIAN Jean-Philippe		1	100
LACOMBE Jean-Marc		1	100
LAUR Maité		0	0
LEBRUN Matthieu		1	100
LOPEZ Sylvie		1	100
MAZUC Christian		1	100
MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie			100
MONTOYA Jacques		1	100
PAGES-TOUZE Laurence		1	100
PAULAT Jean-Luc		1	100
PICASSO Alain		1	100
PRINGAULT Pascal		1	100
REMISE Jean-Paul		1	100
RIVIERE Elodie		1	100
ROGER Jean-Pierre		1	100
SADOUL Jean-Philippe		1	100
TAUZIN Marie-Noëlle		1	100
TEYSSÉDRE Christian		1	100

ANNEE 2020

A COMPTER DU JOUR DE L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (10-07-2020)

Mandature 2020-2026

CONSEIL DE COMMUNAUTE : 5 séances

Conseillers communautaires	10-07	21-07	06-10	03-11	15-12	Total	Taux de présence (%)
ABADIE-ROQUES Valérie						3	60
ALAUZET Céline						4	80
BAILLET-SUDRE Isabelle						5	100
BEC Dominique						5	100
BERARDI Marion						4	80
BESSIERE Alain						5	100
BEZOMBES Martine						5	100
BOUCHET Didier						4	80
BOUGES Jean-François						5	100
BULTEL-HERMENT Monique						4	80
CALMELS Nathalie						3	60
CATALA Guy						5	100
CASTAGNOS Fabienne						4	80
CASTAN Francis puis DONORE Joseph à partir du 06-10-2020						5	100
CAYLA Florence						5	100
CENSI Martine						5	100
COSSON Jean-Michel						5	100
CROUZET Maryline						5	100
DINCEL Gulistan						3	60
DOUZIECH Jacques						5	100
FERRAND Bernard						5	100
FOURNIE Francis						5	100
GAYRARD Patrick						5	100
GOMBERT Dominique						5	100
GUIANCE Elisabeth						4	80
JULIEN Serge						5	100
KAYA-VAUR Danièle						2	40
KEROSLIAN Jean-Philippe						5	100
LACOMBE Jean-Marc						5	100
LAURAS Christophe						5	100
LEBRUN Matthieu						3	60
LOPEZ Sylvie						5	100
MAZUC Christian						5	100
MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie						4	80
MONTOYA Jacques						5	100
PAGES-TOUZE Laurence						5	100
PAULAT Jean-Luc						4	80
PICASSO Alain						5	100
PRINGAULT Pascal						5	100
RAUNA Alain						5	100
REMISE Jean-Paul						5	100
RIVIERE Elodie						4	80
ROGER Jean-Pierre						4	80
SADOUL Jean-Philippe						5	100
TAUZIN Marie-Noëlle						5	100
TAUSSAT Régine						5	100
TEYSSÉDRE Christian						5	100
VARSİ Florence						4	80
VIDAL Sarah puis FAUX Mathilde à partir du 06-10-2020						4	80
VIDAMANT François						4	80

BUREAU DECISIONS : 2 réunions

Conseillers communautaires	15-09	01-12	Total	Taux de présence (%)
BOUGES Jean-François			2	100
BULTEL-HERMENT Monique			1	50
CAYLA Florence			0	0
COSSON Jean-Michel			1	50
FERRAND Bernard			2	100
FOURNIE Francis			1	50
GAYRARD Patrick			2	100
GOMBERT Dominique			2	100
KEROSLIAN Jean-Philippe			2	100
LOPEZ Sylvie			2	100
MAZUC Christian			2	100
MONTOYA Jacques			2	100
PAGES-TOUZE Laurence			2	100
PAULAT Jean-Luc			2	100
RAUNA Alain			1	50
SADOUL Jean-Philippe			2	100
TAUSSAT Régine			2	100
TEYSSSEDRE Christian			2	100

COMMISSIONS ORGANIQUES

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COHESION SOCIALE : 2 réunions

Conseillers communautaires	17-09	25-11	Total	Taux de présence (%)
ALAUZET Céline			0	0
BAILLET-SUDRE Isabelle			1	50
BEC Dominique			1	50
BERARDI Marion			2	100
BESSIERE Alain			2	100
BOUCHET Didier			2	100
BOUGES Jean-François			2	100
BULTEL-HERMENT Monique			0	0
CASTAN Francis – puis DONORE Joseph à partir du 06-10-2020			1	50
CATALA Guy			1	50
CAYLA Florence			0	0
CENSI Martine			2	100
CROUZET Maryline			2	100
DINCEL Gulistan			0	0
DOUZIECH Jacques			0	0
FERRAND Bernard			1	50
FOURNIE Francis			0	0
GOMBERT Dominique			1	50
KEROSLIAN Jean-Philippe			2	100
LACOMBE Jean-Marc			0	0
LAURAS Christophe			0	0
LEBRUN Matthieu			0	0
MAZUC Christian			1	50
MONTOYA Jacques			2	100
PAGES-TOUZE Laurence			2	100
PAULAT Jean-Luc			1	50
PICASSO Alain			0	0
PRINGAULT Pascal			2	100
REMISE Jean-Paul			2	100
RIVIERE Elodie			2	100
SADOUL Jean-Philippe			2	100
TAUSSAT Régine			2	100
VIDAMANT François			1	50

CADRE DE VIE, GESTION DU PATRIMOINE ET ECOLOGIE : 2 réunions

Conseillers communautaires	28-09	9-12	Total	Taux de présence (%)
ABADIE-ROQUES Valérie			0	0
BERARDI Marion			2	100
BESSIERE Alain			0	0
BEZOMBES Martine			1	50
BOUCHET Didier			2	100
CALMELS Nathalie			2	100
CATALA Guy			2	100
CAYLA Florence			2	100
CENSI Martine			2	100
COSSON Jean-Michel			0	0
GAYRARD Patrick			1	50
GUIANCE Elisabeth			2	100
LAURAS Christophe			1	50
MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie			0	0
KAYA VAUR Danièle			1	50
PAGES-TOUZE Laurence			2	100
PAULAT Jean-Luc			2	100
RAUNA Alain			1	50
REMISE Jean-Paul			2	100
RIVIERE Elodie			0	0
SADOUL Jean-Philippe			0	0
PICASSO Alain			0	0
VARSIS Florence			1	50
VIDAL Sarah – puis FAUX Mathilde à partir du 06-10-2020			0	0

ADMINISTRATION GENERALE : 2 réunions

Conseillers communautaires	16-09	18-11	Total	Taux de présence (%)
BAILLET-SUDRE Isabelle			1	50
CASTAGNOS Fabienne			1	50
GUIANCE Elisabeth			2	100
LOPEZ Sylvie			2	100
FOURNIE Francis			0	0
GAYRARD Patrick			2	100
GOMBERT Dominique			0	0
JULIEN Serge			1	50
LEBRUN Matthieu			2	100
MAZUC Christian			2	100
REMISE Jean-Paul			1	50
ROGER Jean-Pierre			2	100
TAUSSAT Régine				0
TAUZIN Marie-Noëlle			2	100
VIDAL Sarah puis FAUX Mathilde à partir du 06-10-2020			1	50
VIDAMANT François			1	50

DÉTAIL du VOTE du COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (Budget Principal uniquement)

- Nombre de membres en exercice : 50
- Nombre de membres présents : 33 + 1 visioconférence
- Nombre de suffrages exprimés : 44

- VOTES :
 - Contre 2
 - Pour 42




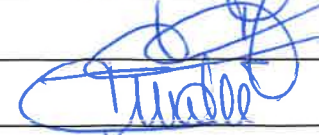
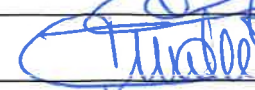





- Date de la convocation : 23 juin 2021

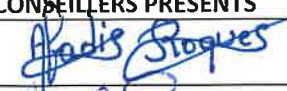
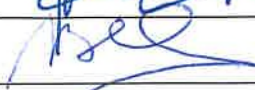


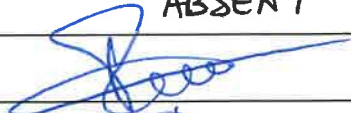

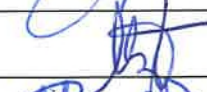
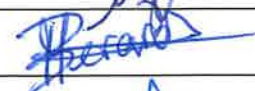


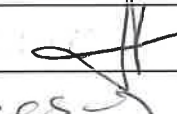




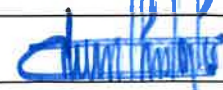
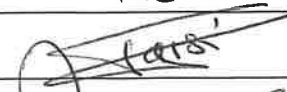
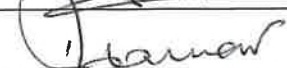
Présenté par M. Christian MAZUC,
Vice-Président de Rodez agglomération
A Rodez, le 29 juin 2021
Le Vice-Président,





Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session
A Rodez le 29 juin 2021

Les membres du Conseil de Communauté,

COMMUNES	DÉLÉGUÉS	SIGNATURES DES CONSEILLERS PRÉSENTS
DRUELLE-BALSAC	GAYRARD Patrick	ABSENT
	RIVIERE Elodie	
	REMISE Jean-Paul	
LE MONASTERE	CALMELS Nathalie	
	MONTOYA Jacques	
LUC-LA-PRIMAUBE	BAILLET-SUDRE Isabelle	
	BESSIERE Alain	
	CATALA Guy	
	CENSI Martine	
	GOMBERT Dominique	ABSENTE
	SADOUL Jean-Philippe	
OLEMPS	KAYA-VAUR Danièle	ABSENTE
	LOPEZ Sylvie	
	PRINGAULT Pascal	ABSENT

COMMUNES	DÉLÉGUÉS	SIGNATURES DES CONSEILLERS PRÉSENTS
ONET-LE-CHATEAU	ABADIE-ROQUES Valérie	
	BEC Dominique	
	DINCEL Gulistan	ABSENT
	DOUZIECH Jacques	
	GUIANCE Elisabeth	ABSENT
	KEROSLIAN Jean-Philippe	
	LACOMBE Jean-Marc	ABSENT
	PAULAT Jean-Luc	
	TAUZIN Marie-Noëlle	
RODEZ	ALAUZET Céline	
	BERARDI Marion	
	BEZOMBES Martine	
	BOUGES Jean-François	
	BULTEL-HERMENT Monique	VISIOCONFERENCE
	CASTAGNOS Fabienne	
	CESAR Alexis	Alexis
	COSSON Jean-Michel	ABSENT
	CROUZET Maryline	ABSENTE
	DONORE Joseph	
	FAUX Mathilde	
	FERRAND Bernard	ABSENT
	FOURNIE Francis	
	JULIEN Serge	
	LAURAS Christophe	
	MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie	ABSENTE
	RAUNA Alain	ABSENT
	TAUSSAT Régine	ABSENTE
	VARSİ Florence	
	VIDAMANT François	

COMMUNES	DÉLÉGUÉS	SIGNATURES DES CONSEILLERS PRÉSENTS
SAINTE-RADEGONDE	PAGES-TOUZE Laurence	
	ROGER Jean-Pierre	ABSENT
SEBAZAC-CONCOURES	BOUCHET Didier	ABSENT
	CAYLA Florence	
	PICASSO Alain	ABSENT

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : COMPTE ADMINISTRATIF 2020

.....

Date de décision: 29/06/2021

Date de réception de l'accusé 02/07/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 210629104DL

Identifiant unique de l'acte : 012-241200187-20210629-210629104DL-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 210629-104-DL - Compte administratif 2020.pdf (99_DE-012-
241200187-20210629-210629104DL-DE-1-1_1.pdf)